

## TRÉSORS DE NOTRE PASSÉ



Dimanche dernier, c'est dans une ambiance "humide de circonstance" que fidèles et torreillans sont venus célébrer le retour en notre église paroissiale Saint Julien et Sainte Basille de la statue de Saint-Gaudérique, objet mobilier inscrit au titre des monuments historiques, et découvrir son nouveau visage après plusieurs mois de restauration réalisée par le Centre Départemental de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CCRP). Cette statue en bois polychrome datant du XVII<sup>e</sup>s. constitue en effet, outre son importance culturelle liée à Saint-Gaudérique, Saint patron du Roussillon, l'un des éléments principaux du "trésor" de Torreilles dont le CCRP a réalisé depuis l'été 2018, un inventaire exhaustif ainsi qu'un diagnostic de conservation dans le cadre du programme "Plan-Objet 66". Cette collaboration a permis d'évaluer une collection à la diversité impressionnante : retables, sculptures, peintures, orfèvrerie, arts graphiques, textiles liturgiques, parmi lesquels des objets rares d'un point de vue historique, technique ou local, protégés au titre des monuments historiques. La table d'autel qui réemploie un sarcophage du IV<sup>e</sup>s., lui-même taillé dans le marbre, un ensemble de statues en bois polychrome du XVI<sup>e</sup>s. ou encore un calice en argent repoussé dont les poinçons donnent le nom de l'orfèvre barcelonais Pau Got (XVIII<sup>e</sup> s.), mais aussi une chasuble de soie moirée au blason de Mgr. Gabriel de Llobet font ainsi partie des 300 œuvres répertoriées. Saint-Gaudérique a quant à lui retrouvé place, à l'issue d'une belle messe de bénédiction animée par la cobla Principal del Rossello, auprès des autres Saints de notre église et de celle de son jumeau puisque à Torreilles, fait certainement unique, nous sommes sous la protection de deux Saint-Gaudérique. Un verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée.



## CHERCHE AGENTS RECENSEURS

Effectué dans toutes les communes à intervalle de 5 ans, le recensement de la population permet à l'INSEE d'en déterminer la population officielle. De ces chiffres découlent des éléments importants pour répondre aux besoins de la population : nombre d'élus au conseil municipal, dotation globale de fonctionnement, nombre de pharmacies, prévision des équipements collectifs (écoles, moyens de transport...) etc. La commune de Torreilles, qui a vu sa population recensée en 2015, est donc concernée par la campagne de recensement de 2020 qui interviendra du 16 janvier au 15 février prochains. Dans ce cadre, la commune recrute 11 agents recenseurs chargés de collecter les informations auprès des foyers torreillans via un questionnaire

également remplissable en ligne. Les candidats devront répondre au profil suivant : rigoureux, organisé, disponible (soirées, mercredis et samedis obligatoires), montrer de réelles capacités relationnelles et savoir faire preuve de discrétion dans le respect des informations collectées. Véhicule, permis B et téléphone portable obligatoires, connaissance de la commune souhaitée. Les agents recrutés suivront une formation spécifique proposée par l'INSEE en début d'année. Ils seront accrédités et présenteront une carte officielle. Les personnes intéressées sont invitées à adresser un CV et une lettre de motivation à la mairie ou par mail à [marielle.vincent@torreilles.fr](mailto:marielle.vincent@torreilles.fr) avant le 1er novembre 2019.



## UN CAMION NEUF AU SERVICE VOIRIE

Poursuivant l'équipement des agents au service de la population, la municipalité a décidé de remplacer le camion ancien dont disposait l'équipe voirie pour accomplir son travail. C'est donc un camion tout neuf que vous verrez venir ramasser les encombrants ou les végétaux, ou encore près des chantiers de rénovation et d'entretien qui, tout au long de l'année, concourent à l'amélioration de notre cadre de vie.



## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès cette fin septembre et début octobre, d'importants travaux de rénovation de l'éclairage public vont voir les vieux luminaires à vapeur de mercure, polluants et très énergivores, remplacés par des éclairages LED nettement plus économiques et de longue durée de vie. Sont concernées les rues du centre ville suivantes : de la République, de la tramontane, Sainte Marie, de la poste, de Llobet, du Vallespir, Joseph Barra, du Canigou, de Cerdagne, du Roussillon, de la fusterie, Alsace-Lorraine, du Conflent, de la forsa, Joffre, de l'église, des orangers, des Albères, ainsi que la place Guynemer et l'impasse d'Andorre. Cette tranche de rénovation de l'éclairage public porte sur 41 luminaires pour un investissement de 63600 euros.



## NOUVELLE BELLE RENCONTRE

Depuis 1982, le Centre méditerranéen de littérature (CML) écrit l'une des plus belles pages littéraires de notre département qui nous a permis de recevoir et rencontrer, en terre catalane, les nombreux auteurs prestigieux venus présenter leurs ouvrages. La notoriété du prix Méditerranée, né à Perpignan, a largement débordé nos frontières puisque le voici dorénavant associé aux rencontres littéraires d'Alexandrie et au salon du livre de Beyrouth. Parrain de notre médiathèque Claude Blazy, André Bonet, idéalisateur du prix Méditerranée, a tissé avec la municipalité des liens culturels étroits qui nous permettent, pour la deuxième année, de "délocaliser" à Torreilles l'une des rencontres conférences organisées par le CML. C'est ainsi Lassaad Metoui que nous recevrons jeudi 3 octobre à 18h30 pour évoquer avec lui l'ouvrage de Yasmina Khadra "Ce que le mirage doit à l'oasis", publié chez Flammarion, dont il a assuré les superbes illustrations et qui reçoit le prix Méditerranée du livre d'art 2019.

YASMINA KHADRA

roman

LE MÉRIDIEN

Ce que le mirage doit à l'oasis



LE DESERT RACONTÉ PAR YASMINA KHADRA

## LA FEE A TORREILLES

La sixième édition de la Fête de l'Éducation à l'Environnement (FEE) ouvre ses portes pour une journée de découvertes le samedi 12 octobre. Cette année, la FEE a choisi le magnifique site de Juhègues pour venir mettre à l'honneur l'eau. Dans un contexte de changement climatique, la FEE propose de se pencher sur la préservation de cette ressource parmi les plus précieuses. C'est une ambiance familiale et festive qui attend les visiteurs, avec un programme riche entre ateliers créatifs, animations, expositions, conférences pour toutes et tous. De 10h à 14h, des producteurs proposeront leurs produits à la vente tandis que la fête se poursuivra jusqu'à 19h. Un espace restauration proposant un repas unique sera présent parmi les stands. Cette journée est organisée par la tram'66, le réseau départemental d'éducation à l'environnement et au développement durable qui animera la journée aux côtés des associations locales. Renseignements : [com@tram66](mailto:com@tram66), 06.56.82.86.97, facebook : La FEE, Fête de l'Éducation à l'Environnement.

## SCR XV SE DÉPLACE A REVEL

Privées de matches, le week-end dernier, en raison des fortes pluies supposées, nos équipes disputeront leur deuxième rencontre de championnat, à peine, dimanche prochain. Pour cela, elles se déplaceront à Revel (81) où elles seront attendues. En effet, les tarnais se sont déjà inclinés, chez eux, contre Elne, avant de perdre à Vendres-Lespignan... c'est dire s'ils seront motivés, pour retrouver le chemin de la victoire sur leur herbe. En tous cas, c'est un véritable test qui attend les salanquais. Ils sont prévenus. Les matches qui auraient dû se jouer dimanche contre Quillan, se joueront le 22 décembre, comme prévu par la fédération. Ils auront lieu à Canet, selon

toute vraisemblance. En effet, les quillanais ont refusé la proposition de les jouer le 6 octobre prochain, jour de repos pour tous. Il faudra donc attendre le 13 pour voir évoluer nos deux formations à domicile, à Torreilles, contre Palavas. Nous en reparlerons. Chez les jeunes : l'école de rugby s'entraîne régulièrement et se produira le samedi 5 octobre, au matin, à Torreilles. Les cadets de Vilacèque et Andrillo, comme les juniors du trio Desriaux, Delgado, Ortiz, démarreront les "hostilités" le samedi 5 également. On ne sait ni où, ni contre qui... En tous cas, une chose est sûre: nous rentrons dans le vif du sujet. LCa.

## VACANCES DE LA TOUSSAINT POUR NOS JEUNES

### POINT JEUNES DE TORREILLES

### VACANCES DE TOUSSAINT 2019

#### INSCRIPTIONS

Pour les adhérents ayant participé :  
- Inscrivez-vous avant le mardi 2 septembre  
- À partir du lundi 23 septembre

Pour les nouveaux adhérents et les adhérents habitant Torreilles :  
- À partir du lundi 7 octobre  
- À partir du lundi 30 septembre

Pour les Hors Commune :  
- À partir du lundi 7 octobre  
- Tranche CAF + T2

Fin des inscriptions et dossier complet : le Mercredi 16 octobre au soir

Les programmes des vacances de la Toussaint du Point jeunes et de l'ALSH sont désormais disponibles sur le site de la commune ou sur les comptes facebook de nos structures. Concernant l'ALSH vous pouvez réserver vos places via le portail famille ou, sur place, aux heures des permanences les lundis de 8h30 à 10 h et les mardis et jeudis de 17 h à 19 h et ce, jusqu'au jeudi 10 octobre. Concernant le Point jeunes, les inscriptions se feront auprès de l'animatrice les après-midis en semaine de 14 h à 19 h.

## LES BRIOCHES SOLIDAIRES



Cette année 2019, la vente des brioches de l'UNAPEI en soutien aux personnes et enfants handicapés de notre département, se déroulera à partir du 7 octobre. Comme cela s'est fait l'an passé, le point jeunes organisera une vente à la sortie des deux groupes scolaires les lundi 7, mardi 8, jeudi 10 et vendredi 11 entre 16h45 et 17h30. En centre ville, vous pourrez participer à cette noble action caritative, qui plus est agréablement gastronomique pour le petit-déjeuner, en allant à la rencontre des bénévoles présents aux deux points de vente habituels, places Jules Ferry et Louis Blasi, le mardi 8 et le vendredi 11, entre 9h à 12h20. Nous vous attendons nombreux pour acheter une brioche de l'espoir au prix de 5€ et ainsi marquer votre attachement et votre soutien aux actions de solidarité menées par l'UNAPEI des Pyrénées-Orientales.

## COT ! COT ! COT ! CODEC !

S'il est bien agréable de ramasser et de manger à la coque ou en omelette des œufs frais de la production de poules "maison", il n'en demeure pas moins que la présence de poules, coqs, canards et autres volailles au sein de lotissements résidentiels peut devenir une nuisance pour le voisinage. Aussi, garante de la salubrité publique et de la qualité de vie de l'ensemble de nos concitoyens, la municipalité a souhaité réglementer l'implantation des poulaillers, pigeonniers et volières. Prenant appui sur les règles nationales réglementant ces élevages, et sans préjuger de règlements propres à certains lotissements privés, l'arrêté municipal permanent pris le 11 juillet 2019, limite à 5 poules ou "équivalents animaux", l'élevage dans l'ensemble des zones urbanisées de la commune et interdit la détention de coqs chez les particuliers en raison des nuisances sonores. Pour ces mêmes raisons de nuisances potentielles, les volailles doivent être élevées dans un endroit clôt d'une surface n'excédant pas 5m2 et maintenues à l'abri de 19h30 à 7h. En outre, les enclos devront être nettoyés régulièrement et les fumiers évacués au moins une fois par semaine ; de plus, ils devront aussi être désinfectés et désinsectisés deux fois par an ou aussi souvent que nécessaire afin de proscrire la prolifération des nuisibles. Enfin, nous vous rappelons que, dans le cadre de la vigilance et de la lutte contre la grippe aviaire, les possesseurs d'une basse-cour, même à usage familial, sont tenus à déclaration auprès des services de la mairie. Et comme l'indique l'article L-214 du code de la chasse et de la pêche maritime : "Tout homme a le droit de détenir des animaux dans les conditions définies à l'article L. 214-1 et de les utiliser dans les conditions prévues à l'article L. 214-3, sous réserve des droits des tiers et des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique et des dispositions de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature."



## Agenda sportif, festif, culturel

DU 20 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE :

> Exposition du Pont des Arts, le Cube

JEUDI 3 OCTOBRE :

> Rencontre dédicace avec Lassaâd Métoui, 18h30 - le Cube

VENDREDI 11 OCTOBRE :

> Conférence "La vie et l'œuvre du sculpteur catalan Joseph Sunyer", 18h30 - le Cube

Du 21 Octobre au 31 Octobre :

> Vacances de la Toussaint du Point Jeunes et de l'ALSH, école maternelle

MARCHÉS :

• Village : mardis et vendredis au matin, place Blasi

## INFOS PAROISSIALES

• Vendredi 27 septembre : pas de chapelet pour les défunts • Samedi 28 septembre : 18h à St Laurent • Dimanche 29 septembre : 9h30 à Torreilles ; 11h à Clair • Lundi 30 septembre : 18h à St Hippolyte • Mardi 1 octobre : 17h à St Laurent • Mercredi 2 octobre : 17h à Le Barcarès • Jeudi 3 octobre : 17h à Clair • Vendredi 4 octobre : 17h à Torreilles

## INFOS CRECHE



La crèche les Petits Salanquais nous informe de places et de créneaux disponibles dans la section

des bébés nés depuis septembre 2018. Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le 04.68.08.45.04 ou vous rendre directement à la crèche intercommunale, située au 48 Avenue de Perpignan à Sainte Marie la mer.

## TENNIS DE TABLE INFOS



Ce dimanche marquait le début de championnat de tennis de table. Les quatre équipes engagées par l'US Torreilles TT ont connu des fortunes diverses. L'équipe 1, en déplacement au PRTT Perpignan, avec le renfort de Luc Masson (3 victoires et le double avec Robert Tomas) l'emporte au bout d'un suspense insoutenable sur le score étriqué de 8-6. Heinz De Mol remporte 2 victoires et le double associé à Céline Gandolfi (1 victoire en simple). Le matin, les équipes de départementale n'ont pas connu la même fortune. En effet la pré-régionale échoue de peu sur le score de 8-6 face à Perpignan Saint Gaudérique. La départementale 3 face à une équipe de Canohès Toulouges bien plus forte ne peut éviter la défaite sur le score de 12-2. Enfin la départementale 4 est battue 9-5 à Villeneuve de la Raho. Les deux jeunes de l'équipe, Loïc Barande et Yanis Paccani, n'ont pas démerité mais ne remportent pas de victoire. La prochaine journée aura lieu le dimanche 6 octobre. La régionale recevra les cévenols de Saint Chrystol lez Alés, la pré-régionale se déplacera en Cerdagne à Bourg-Madame, la départementale 3 à Prades et la départementale 4 recevra Saint Laurent de la Salanque. GGO.